L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEBBER & Co. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 JUILLET 1862 — G. P. WEBBER, P. LIMET, H. DUPUGH, S. HARDY — Editeurs-Propriétaires.

MARDI MATIN, 29 JUILLET.

Publiée à 4 heures du matin.

Par Huilliard & Bloche, dans la rue du Chartres, No. 41, immédiatement en face l'ex-Bibliothèque, dans cet ordre.

Par S. S. que à Co., à leur salle d'ennan, joignant le marché au riz, entre la Bibliothèque et Bourbon.

Ajournement du Congrès.

LE MESSAGE LINCOLN ET SES SUGGESTIONS.

Le Congrès des Etats-Unis s'est ajourné après avoir passé des bills assez importants relatifs à la confiscation, et sur l'appel fait au milieu de nous en sons les nègres; et cet ajournement n'est opéré dans des conditions qui indiquent une brouille apparente entre le président républicain noir et son parti. Nous ne pouvons exprimer notre opinion sur les bills émis à l'égard, parce que nous ne comprenons pas exactement les modifications qu'ils ont subies. Ainsi, le bill de confiscation amendé par le Sénat fédéral est renvoyé à la chambre, a été lors amendé à nouveau de conférence qui a pris fin hier matin. Nous ne connaissons pas quels changements. Nous savons, cependant, dont, qu'il le tenta nous paraîtrons pouvoir notre impliquer sur ce sujet. Nous savons maintenant que, conformément à ces mêmes de la Constitution, les Etats-Unis, la confiscation ne pourra rentendre à ceux qu'elle frappe et qu'elle n'atteint pas leurs héritiers. Ces dernières, après la mort des personnes condamnées à la confiscation de leurs biens, entreront en possession des propriétés qui n'auront été que temporairement pour eux dire.

Quant à la question de l'amendement du message, elle nous paraît résolue négativement, et nous en jugeons par le silence de la presse de Missouri de St-Louis et l'opinion exposé à demi tion le bill de confiscation. Le bill sur les milices autorisé le président à appeler sous les armes les nègres dans les milices, et en quelque dépend, à cet égard, des lois particulières des Etats. Le président, dans son message, dira la subscrire à compter à l'importance, relativement qu'il n'y a pas l'obligation à ce que les généraux emploient les nègres comme travailleurs, d'où l'on infère qu'ils ne doivent être employés qu'à ce titre seul.

Voici le texte de l'article de *Republican* du 19 courant, relatif à ces bills :

L'assentiment du président Lincoln aux vues extrêmes des républicains radicaux est aisé, comme on le voit, pour apparaître. Il n'a pas oublié qu'il existe un acte appelé la Constitution des Etats-Unis, acte en vertu duquel il tient son emploi, et auquel il a juré solennellement fidélité. Il n'est pas opposé à ce que la Constitution soit modifiée, mais il veut le faire d'une manière légitime à la mort des esclaves, la loi fondamentale est seule responsable et non le pouvoir exécutif. Si la propriété conférées aux possédés en vertu d'un titre légal, c'est-à-dire donnant sur la vie de l'ancien propriétaire et sujette à la mortalité éventuelle en temps de guerre, et si les gens loyaux ne sont pas très désireux de gêner leurs capitaux dans cette sorte d'assurance sur la vie des rebelles, la question est facile, il y a, appartient à la Constitution, telle qu'elle est interprétée mais non écrite par M. Lincoln.

Il paraît que quelques sénateurs et d'autres personnages ont eu vent de la détermination du Président d'opposer son veto au bill de confiscation. Ils s'assemblèrent en conseil, et imaginèrent une objection pouvait être présentée, et alors, par politique de parti, ils se sont mis à l'œuvre pour modifier le mesure par une clause rappelé mémoire à M. Lincoln les services rendus qu'en ces ces vers présidentiel.

La résolution supplémentaire supprimait ce qui formait, pour les radicaux, la partie la plus saillante du bill, et elle fut passée par les deux deux chambres, bien que ce n'eût pas été sans grimaces et sans concessions de la part des républicains radicaux. Cette mesure bien mal venue a été plus amère à avaler.

Le président avait reçu l'apposer son veto au bill de confiscation, et il avait déjà écrit son message sur ce sujet, quand le changement de front subit du Congrès lui fut communiqué officiellement. L'amendement était tout ce qu'il voulait; aussi, considérant le bill et la résolution explicative comme connexes, il signa et approuva le tout. Mais la connexité de ces mesures n'est pas l'objet désiré de supprimer le message de veto. Le président avait évidemment décidé que la question devait être tranchée dans le congrès même (radicaux), aussi dit-il très franchement à la chambre des représentants ce qu'il avait en l'intention de faire avant que ce projet et le résolution n'eussent été soumis à son approbation. Le résultat se trouve résumé dans la dépêche subséquente, prise dans la correspondance télégraphique commune à la Gazette de Cincinnati, à la Tribune de Chicago et au Democrat de St-Louis :

"Les Républicains expriment un grand mécontentement du message de Président sur le confiscation et le question de l'égalité avec les Congrès sur ce sujet. Ils ressentent qu'il aurait qu'il détient alliés au devant de ces objections par un projet d'interdiction approbatoire, il était lancé et prêt à partir, et leur adresse le message qu'il avait préparé pour un veto au bill.

"Un sénateur disait cependant fut présenté lorsque la question de l'importation du message fut soumise à la Chambre. On lut les passages applaudissaient pour demander l'impression, et il fallait que ce fût un démocrate pacifique comme Allen, de l'Ohio, qui fit la motion, tandis que Wilmot, vieil l'opposant, Lane démocrates proclamaient des chapeaux et applaudissaient pour l'impression et se firent champions spécialement du Président. Les républicains ne voulaient pas perdre pour leurs propres électeurs un message, mais ils désiraient leurs propres électeurs jusqu'à ce que la Chambre s'ajournât au milieu du matinée pour le temps de la réflexion. Lors de la discussion de chaque question. Le temps passa ainsi jusqu'au temps fixé pour l'ajournement final, et le Président Grow déclara la Chambre ajournée avec un message du Président, mais ainsi sans aucune d'impression.

"Le sentiment général sur l'affaire est que le Président a joué le Congrès en envoyant son message, et que le Congrès a joué le Président en refusant l'impression.

"Le seul point important est que le Président a déclaré qu'il ne signerait pas le bill, mais qu'il le laisserait devenir loi sans sa signature. Il pensait à être qu'il n'opposerait pas son veto. Le Congrès, en refusant l'impression, a donné l'occasion au Président de faire connaître son opinion."

Le message du président Lincoln est long et ennuyeux. Il est rempli de lieux communs et de vues fausses. Il ne contient pas une seule idée nouvelle. Il ne propose rien de pratique. Il ne fait pas même allusion à la question principale jusqu'à ce que la Chambre s'ajournât au milieu matinée pour le temps de la réflexion. Lors de la discussion de chaque question. Le temps passa ainsi jusqu'au temps fixé pour l'ajournement final, et le Président Grow déclara la Chambre ajournée avec un message du Président, mais ainsi sans aucune d'impression.

"Le sentiment général sur l'affaire est que le Président a joué le Congrès en envoyant son message, et que le Congrès a joué le Président en refusant l'impression.

"Le seul point important est que le Président a déclaré qu'il ne signerait pas le bill, mais qu'il le laisserait devenir loi sans sa signature. Il n'a pas dit qu'il opposerait